

COMPTE-RENDU DU CODIR DU JEUDI 21 MAI 2026

Le jeudi 21 mai 2026 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain.

ETAIENT PRÉSENTS :

● Membres du Comité Directeur

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. BERGMANN Paul : Membre
M. BERTRAND Franck : Membre
M. PAILLE Remy : Membre
Mme DEREGNAUCOURT Justine : Membre
M. SOLARI Vincent : Membre

● Invités

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié
M. BEN YAHIA Kerem : Apprenti BJEPS
M. GRASSARD Nicolas
M. TALARMAIN Sébastien
M. GOSTIAUX Oren
M. NGUYEN Thanh

● Excusés

M. HAREL Nicolas : Membre

La séance a commencé à 18h30.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Allocution du président
- 2) Point finance et subventions
- 3) Salariés en 2026-2027
- 4) Point mutations 2026-2027
- 5) Inscriptions 2026-2027



ASUL 8 Tennis de Table
18 rue du Commodant Pelgout
69008 LYON
04 78 28 28 28

1) Allocution du président

M. Sylvain FERRIERE a commencé ce CODIR par une mise au point qui lui semblait nécessaire à la suite d'événements qui se sont produits ces dernières semaines. Il a rappelé que le Conseil d'Administration du club était une instance dont le rôle était de prendre les décisions structurantes du club et qu'il ne fallait pas entamer des initiatives sans l'en informer au préalable.

Les dirigeants du club, depuis les 11 ans de présidence de M. FERRIERE, ont toujours été disponibles pour discuter, débattre, impulser des initiatives,... avec toujours l'objectif de développer notre club et le bilan est positif.

2) Point finance et subventions

Les dossiers ANS FFTT et UNCU ont été déposés et nous remercions l'équipe qui a pris la réalisation de ces documents en main.

Concernant la comptabilité, notre trésorier a réalisé un gros volume de saisie et actuellement il réalise des contrôles sur cette dernière en vue du vote à la prochaine assemblée générale.

Cette année, le montant des subventions reste stable avec une enveloppe globale de 17 000 € en attendant les possibles subventions ANS. Les rentrées d'argent liées aux cotisations et aux dons ont été supérieures au prévisionnel établi en début d'année.

Cependant, le volume des stages a été réduit ainsi que les interventions externes. En parallèle, les frais de déplacement sont en hausse pour les équipes et pour les joueurs participant au Critérium à l'échelon National.

De plus, il y a eu également une incompréhension concernant le financement du centre d'entraînement ce qui fait que nous n'avons pas de rentrée d'argent cette année. Il faudra rectifier le tir la saison prochaine en remettant en place un barème de cotisation lisible pour les pratiquants et leurs parents. Il faudra sûrement avoir moins de joueurs à suivre dans le centre d'entraîneur pour continuer à offrir un encadrement de qualité et efficace pour nos futurs champions.

Le changement de maillot en début de saison a entraîné un coût important qui sera amorcé pendant les 2-3 saisons suivantes. Un inventaire des maillots doit être fait début juin pour faire un bilan des ventes.

Pour faire rentrer de l'argent au club, un projet de boutique a été proposé avec des produits clubs (gourdes, survêtements,...). Une boutique existait déjà et il serait peut-être pertinent de la relancer.



ASUL Tennis de Table
18 rue de Commaille, Prigout
69100 LYON 9
04 78 00 00 00

3) Salariés en 2026-2027

La présence de M. BEN YAHIA à ce CODIR a permis de confirmer le souhait du Conseil d'administration de continuer la collaboration avec lui avec une embauche pour la saison prochaine avec la validation de son diplôme. **En effet, lors de ce CODIR, le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité le recrutement de M. BEN YAHIA pour la saison prochaine.**

En parallèle de ce recrutement, le Conseil d'Administration du club a également voté à l'unanimité, le dépôt d'un dossier ANS Emploi pour subventionner ce recrutement important pour notre club.

La saison prochaine, en complément de ces 2 entraîneurs diplômés, l'encadrement sera complété par l'apprenti A. DAMIANI qui fera son diplôme en 1 ans après son service civique cette année.

Concernant le souhait d'obtenir des créneaux dans un nouveau gymnase dans le quartier, Sylvain s'est entretenu avec l'adjoint au maire de la mairie du 8ème. Dans le 8ème arrondissement, il sera compliqué pour l'ASUL 8 TT d'avoir des créneaux dans d'autres structures sportives sachant que le gymnase Kennedy est intouchable et qu'un autre gymnase est à demeure de l'ASUL Volley. Cependant, il y aurait une possibilité d'avoir 2-3 tables dans l'école Pergaud en face de l'Espace 101 donc des discussions devront être faites avec le directeur de l'établissement scolaire.

4) Point mutations 2026-2027

Nous sommes actuellement au début de la période de mutation donc certaines mutations sont à l'étude pour rejoindre notre club l'année prochaine. Nous pouvons noter les joueurs suivants susceptibles de nous rejoindre : A. SALGUES (13), Q. BESSON (22), L. CHEVALLIER (19) ou L. RIDEAU (9). Il y a également une approche sur deux profils benjamins régionaux soutenus par la Ligue pour leur progression. Ce sont des profils intéressants pour le développement de notre club et cela montre l'attractivité de notre club à l'échelle du Rhône mais également au-delà.

Cependant, les coûts de formation sont élevés dans le cas de Loann, Armand ou Lucas donc un barème sera mis en place pour cette période de mutation car nous ne pourrions pas accueillir tout le monde sans une aide des joueurs entrants. **Lorsque le coût de la mutation est inférieur à 500 €, il sera demandé la moitié ou plus en don pour le club et le club prendra à sa charge le reste. Si le coût est supérieur à 500€, il sera demandé un don pour le club afin de soulager les finances du club.** Lors d'un souhait de mutation d'un joueur extérieur, le premier filtre sera fait par Paul et les entraîneurs pour les choix et le profil du joueur et ensuite Sylvain aura la validation finale de la mutation.

5) Inscriptions 2026-2027

Lors de ce CODIR, il a été voté à l'unanimité la reconduction à l'identique des tarifs des licences pour l'ensemble des catégories d'adhérents sauf pour la catégorie "Joueurs extérieurs" qui passe à 200€. Je rappelle que la saison prochaine les cotisations du centre



JACQUES ET STÉPHANIE
18 rue des Commodantes, Pergaud
69008 LYON 8
06.47.83.11.00

d'entraînement seront remises en place. De plus, la cotisation pour les stages passe de 10 à 15 € /jour.

Afin d'améliorer la période des inscriptions de la saison prochaine, un seul Google Form sera mis en place pour centraliser les informations. Ce fichier sera réalisé avant l'été et mis à disposition sur notre site internet.

Pour les demandes actuelles qui arrivent sur notre site internet ou par téléphone, il faudra répondre que les informations pour les inscriptions 2026-2027 seront mises pendant l'été sur notre site internet. Des tournois sont mis en place comme séance d'essai pour ceux qui souhaitent avoir une première approche de notre club. Il est difficile de gérer et d'intégrer des nouveaux pour des séances d'essais en cette fin d'année donc la solution des tournois a été adoptée. Les dates seront communiquées rapidement.

Les invitations pour l'AG de fin d'année (15 juin 2026) seront envoyées lors du week-end de la Pentecôte. De plus, nous informerons les adhérents que les cours encadrés se termineront le samedi 12 juin 2026 à 12h.

Fait à Lyon, le 25/05/2026

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme



ASUL Tennis de Table
18 rue de Combaudant, Prégout
69008 LYON
06.47.88.11.11